

L'AMI du SUD

Mai 2013

Le journal de la DTC

Fédération SUD-PTT : 25/27, rue des envierges 75020 Paris Tél : 01 44 62 12 00 Fax : 01 44 62 12 34

Le 31 mai, les technicien-nes aussi dans la grève !

Vendredi 31 mai, SUD PTT appelle l'ensemble des personnels des PIC et CTC à faire grève. SUD PTT dépose aussi un préavis sur toute la Direction Technique du Courrier. C'est l'occasion pour « la technique » d'exprimer son mécontentement et ses revendications au côté des collègues de la production !

Les techniciens sont percutés eux aussi par le bulldozer de Cap Qualité Courrier. Par les fermetures de sites, mais aussi par les réorganisations, avec la casse des régimes de travail, les emplois supprimés, les dérives managériales, la polyvalence ou multicom pétence imposée et la négation de la pénibilité de leur travail. Alors, le 31 mai, la « technique » doit se faire entendre !!!

Réorganisations : cause toujours...

Anancy, Brest, Nice, Châlons, Limoges, Rennes, Clermont - Ferrand... la liste des AMI (Antennes de Maintenance) en phase de réorganisation s'allonge. Avec la plupart du temps une marge de négociation quasiment nulle.

Exemple sur Anancy :

Les techniciens demandent à garder leurs 9 emplois (logique !) ... Réponse de la DTC : « l'effectif cible de 7 n'est pas négociable ». Donc pas de discussion possible sur l'emploi.

La brigade 20h / 6h est supprimée, les techniciens font une proposition : une 21h / 6h ... Réponse de la DTC : « le maximum des 8 h de vacation en nuit n'est pas négociable ». Donc pas de discussion possible sur les régimes de travail.

Le dialogue social et la « co-construction » made in La Poste dans toute leur splendeur !

La pénibilité : ça n'existe pas, circulez !

La fonction de technicien de maintenance au Courrier ne figure pas dans les annexes de l'accord QVT. Contrairement à celle de technicien au Colis. Pourtant le travail n'est pas vraiment différent. Une situation absurde qui ne trouble pas la Direction mais qui révolte à juste titre les techniciens. Cela concerne aujourd'hui l'accès au TPAS. Mais au-delà, c'est bien la reconnaissance même de la réalité de notre travail qui est niée : travail salissant, sous les machines, les moteurs, risque électrique, utilisation de solvants et autres produits nocifs... Les preuves et les exemples ne manquent pas ! Les responsables de la Direction du Courrier feraient bien de venir vérifier sur place... on leur mettra le nez dans le cambouis !

La Poste doit reconnaître cette pénibilité. SUD revendique une bonification de 1 an d'ancienneté pour 7 ans travaillés.

Multi-compétence :

Une plénière de présentation du projet sur la « multi-compétence » a eu lieu le 16 avril. Une déclaration préalable commune SUD FO CGT a été lue à cette occasion pour dénoncer le contenu de cette version 1 : une extension du champ des compétences sans reconnaissance en terme d'évolution de carrière. Le beurre et l'argent du beurre pour notre directeur ! Et un risque d'overdose pour les techniciens.... Ce qu'on nous annonçait (sans qu'on n'y croit) comme du volontariat dans les groupes de travail sera en fait contraint... La DTC n'est même pas capable de tenir sa parole !

Le 31 mai, mobilisons-nous pour :

- ▶ **Le maintien des emplois existants avec le remplacement des départs**
- ▶ **Des régimes de travail correspondant aux attentes exprimées par le personnel**
- ▶ **La reconnaissance de la pénibilité de notre métier**
- ▶ **Une « multi-compétence » choisie, encadrée et reconnue par un meilleur déroulement de carrière.**